

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1926)**

Heft 23

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

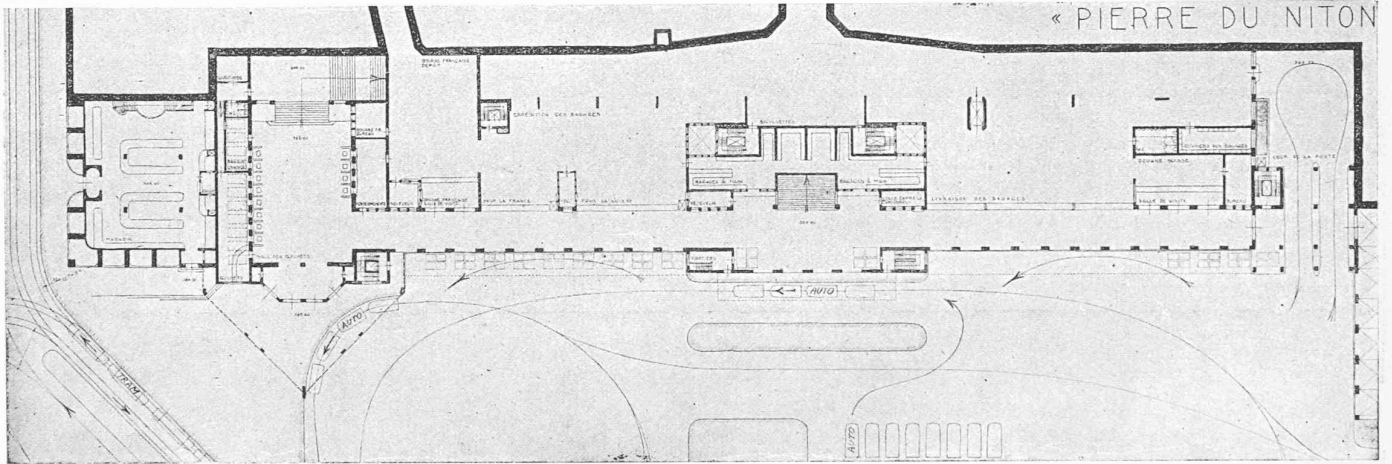
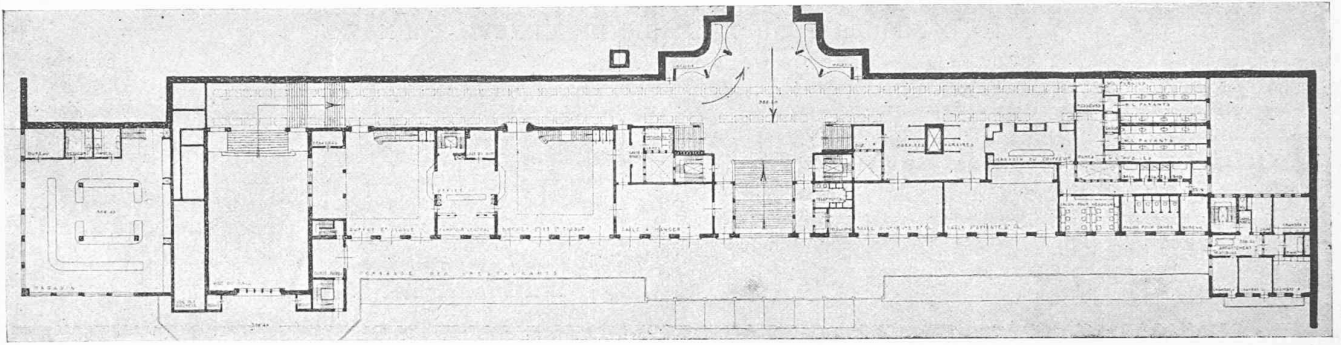
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

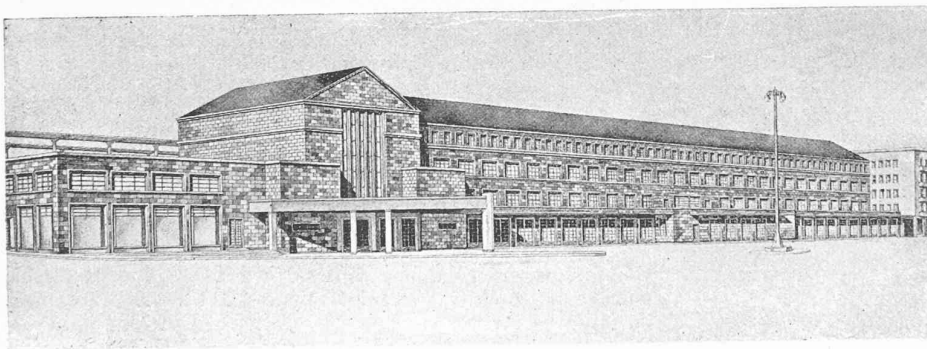
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



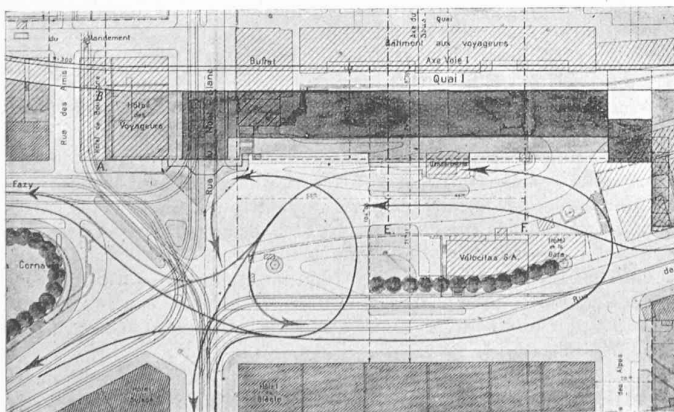
Plans. — 1 : 1000.



Façade principale.

II^e CONCOURS POUR
LA GARE DE GENÈVE-CORNAVIN

8^e rang,
projet N^o 22, de M. A. Itten, architecte,
à Thoune.



Plan de situation. — 1 : 2500.

ordre : d'abord chute ou ascension de *A*, puis de *B* et enfin de *C*.

Une interprétation judicieuse de ces corrélations devait permettre la prévision, à échéance assez éloignée, des conjonctures économiques et en fait, les événements confirmèrent les *extrapolations* effectuées, plusieurs mois à l'avance, par les économistes de Harvard.

Mais ce premier « Business Barometer » ayant été construit sur les données relatives à une période antérieure à 1914, il était à craindre que le bouleversement causé par la guerre ne l'eût déréglé. C'est bien ce qui était advenu, mais, heureusement, l'accident ne suffit pas à mettre l'instrument hors d'usage et, après quelques réparations et transformations il redevint apte à un nouveau service de prévisions régulières. Le « Harvard Current Index of Business Conditions » comprend encore les trois courbes « Speculation », « Business » et « Money », mais, en vue de les adapter aux circonstances présentes, leur construction a dû être modifiée. Cette construction, on s'en doute, exige le dépouillement et l'étude systématique de nombreuses statistiques qui doivent

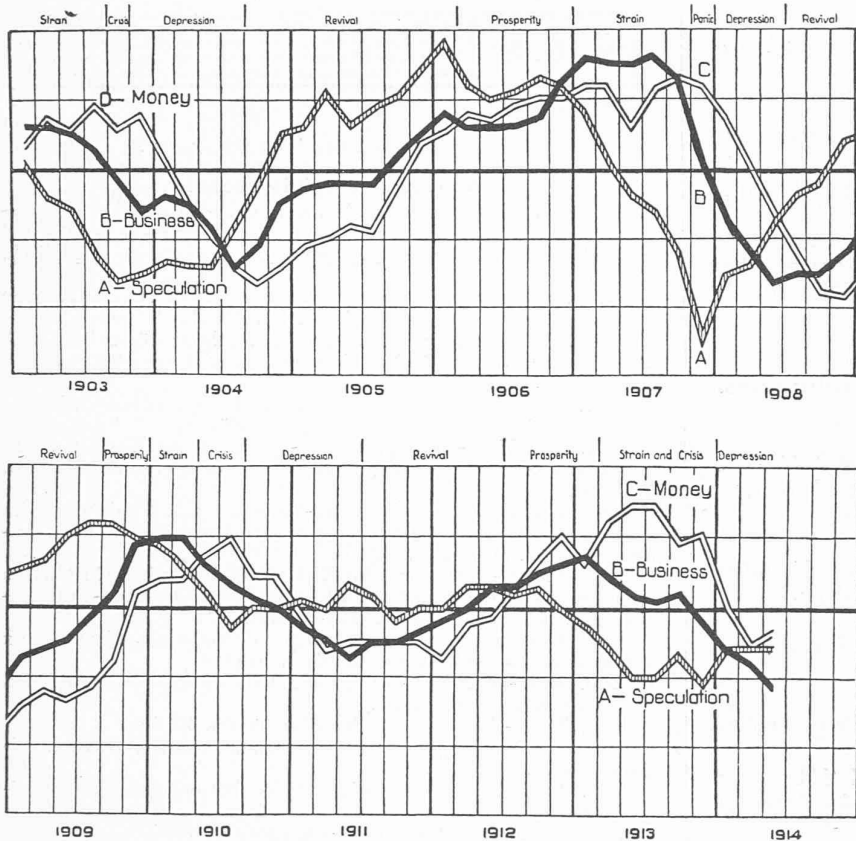


Fig. 1 et 2. — Index of General Business Conditions in America, 1903-14.

être rectifiées afin d'en éliminer certains facteurs parasites (variations saisonnières, etc.) susceptibles de fausser les pronostics.

Ceux de nos lecteurs qui désirent connaître, dans le détail, la méthode utilisée à cet effet n'auront qu'à consulter les remarquables publications de l'*Executive Committee*¹ qui, en collaboration avec l'Institut de Harvard et sous le patronage de *The London School of Economics*, dirige le *London and Cambridge Economic Service*. Les principes sur lesquels est établi le « General Index of British Business Condition », paraissant mensuellement à Londres, sont décrits dans un « Introductory Number »² où Sir W. H. Beveridge, dans une note intitulée « Business Cycles and their Study », donne d'excellentes directions pour la lecture des indications du « Baromètre économique ». Car il est bien entendu qu'une interprétation est nécessaire pour dégager les « tendances » impliquées dans ces graphiques, pour prédire l'époque où le « signe de la dérivée » changera et qu'il faut se garder de prendre au pied de la lettre le tableau reproduit à la page 259 de notre numéro du 9 octobre et de s'en servir comme « d'un guide pour se conduire parmi les fluctuations boursières ». Peut-être eût-il été opportun, dans le dessein de prévenir des méprises, d'insister sur le caractère tout à fait schématique, et par conséquent un peu outré, de ce tableau, mais nous avons cru pouvoir nous en dispenser par ce que le « Bulletin technique » s'adresse à une clien-

ture assez familiarisée avec les schémas pour ne pas en user à tort et à travers. Quoiqu'il en soit et puisqu'on nous assure que « des publications de ce genre deviennent très dangereuses » entre les mains de non-initiés, nous transcrivons l'interprétation que Sir Beveridge donne du graphique de la figure 3. L'allure des courbes dessine très nettement, en conformité de la « règle de Harvard », le « boom » de 1919-20 et la dépression qui lui a succédé. En effet, « le prix des actions industrielles » (courbe A) atteint son maximum en janvier 1920 et baisse immédiatement, tandis que les « prix de gros » (courbe B) et « l'exportation des produits manufacturés » (courbe C) continuent à croître et n'atteignent leur maximum qu'en mai et en juillet 1920, respectivement. Enfin le « taux de l'escompte » (courbe D) ne parvient à son maximum qu'en février 1921, alors que les deux autres courbes fléchissent depuis plusieurs mois.

Interprétons maintenant un point singulier et une anomalie de la courbe C (exportation de produits manufacturés). On voit sur la figure 3 que cette courbe, après avoir atteint la cote 230, en janvier 1920, tombe brusquement à 200, en février de la même année. Un lecteur ne considérant que cette courbe C pourrait inférer de sa chute que le boom touche à sa fin, mais s'il envisage aussi la courbe A, il observera qu'elle est toujours ascendante en janvier et, appliquant la règle d'Harvard, il prédira, avec raison, que le sens des courbes B et C ne s'inversera pas avant plusieurs mois.

Anomalie de C en juillet 1921 : Pendant la période de dépression consécutive au boom, la courbe A, après avoir atteint un minimum en novembre 1921, s'infléchit vers le haut, tandis que B et D, conformément à la règle de Harvard, sont toujours décroissantes. Mais C accuse une anomalie car elle a atteint son minimum, il y a longtemps déjà, en juillet ; on pourrait en conclure à une infirmation de la règle si un événement exceptionnel, la grève des mineurs, n'avait alors paralysé la production et l'exportation de l'industrie anglaise.

Enfin, à ceux de nos lecteurs désireux de compléter leur initiation, nous recommandons la lecture des considérations,

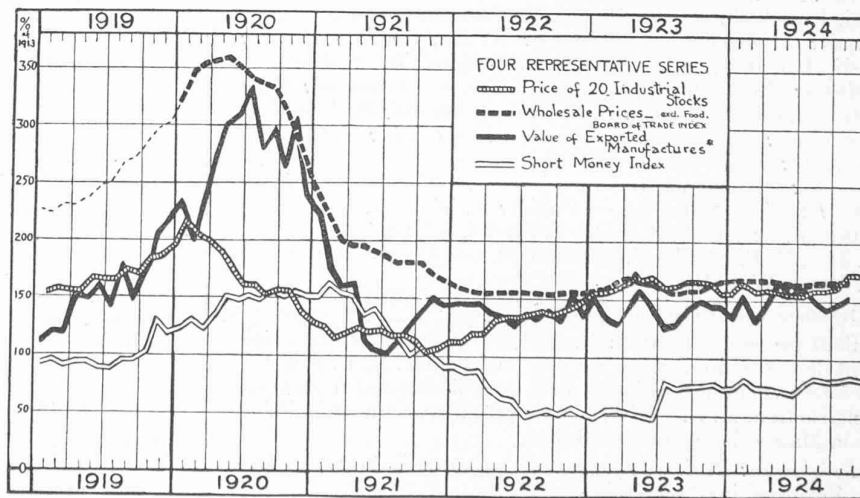


Fig. 3. — Index Chart, Angleterre.

Légende : A (Price of 20 Industrial Stocks) = Prix de 20 actions industrielles.
 B (Wholesale Prices) = Prix de gros.
 C (Value of Exported Manufactures) = Valeur des produits exportés.
 D (Short Money Index) = Taux d'escompte du papier court.
 % on 1913 = % par rapport à 1913.

¹ Composé de Sir W. H. Beveridge et A. L. Bowley (London School of Economics), J. M. Keynes et D. H. Robertson (Economics Department of University of Cambridge) et C. Tennyson (Federation of British Industries).

² On y trouvera, notamment, la définition précise des rubriques de la figure 3.

suscitées par notre note et que M. L. Wulfsohn expose dans sa « Chronique financière » du *Bulletin financier suisse* du 15 octobre dernier.

Les publications du « London and Cambridge Economic Service » qui, outre le « baromètre » mensuel, contiennent de nombreuses statistiques numériques et graphiques ainsi que des études périodiques, admirablement documentées, sur la situation économique et industrielle des grands Etats européens et américains sont servies aux intéressés par abonnement. L'Institut a son siège à Londres WC2, Houghton Street, Aldwych.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée des Délégués, du samedi 28 août 1926, à 14 h. 30, dans la Salle du Grand Conseil, à l'Hôtel-de-Ville de Bâle.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'assemblée des Délégués du 5 décembre 1925 à Aarau. « Bulletin technique », 52^e année, p. 34, 47, 58.
2. Motion concernant la révision de l'art. 33 des Statuts.
3. Elections :
 - a) Comité central ;
 - b) Vérificateur des comptes (remplacement de M. Misslin)
4. Normes :
 - a) Normes pour les constructions en bois N° 141.
 - b) Conditions pour la fourniture et l'installation de poêles en faïence N° 140.
5. Motion Hertling (hypothèque légale des artisans et des entrepreneurs du bâtiment, voir procès-verbal de l'assemblée des Délégués du 4 avril 1925).
6. Propositions à soumettre à l'assemblée générale :
 - a) Nominations de membres honoraires.
 - b) Lieu et époque de la prochaine assemblée générale.
7. Divers.

Sont présents : les membres du Comité central, savoir : MM. *Andrae*, président, *Vischer*, *Mathys*, *Broillet*, *Buchi*, *Dubs*, *Paris* et le secrétaire de la société M. *Zschokke*, ainsi que 51 délégués de 16 sections, savoir :

Argovie : K. Ramseyer, H. Herzog. — *Bâle* : A. Linder, H. Baur, A. Bringolf, H.-E. Gruner, C. Leisinger, R. Suter. — *Berne* : Dr K. Kobelt, W. Lang, Th. Nager, W. Rieser, E. Rüttschi, E. Salchli, A. von Steiger, Fr. Steiner. — *La Chaux-de-Fonds* : J. Zweifel. — *Fribourg* : A. Hertling. — *Genève* : G.-F. Lemaître, M. Brémond, F. Fulpius, R. Maillart. — *Grisons* : H.-L. von Gugelberg, J. Solcà. — *Neuchâtel* : Hans Rychnier. — *Schaffhouse* : B. Im Hof. — *Soleure* : W. Luder. — *Saint-Gall* : W. Grimm, A. Leuzinger. — *Tessin* : A. Marazzi. — *Vaud* : H. Demierre, G. Epitoux, H. Verrey. — *Quatre-Cantons* : P. Beuttner, C. Griot, jun., K. Hofacker. — *Winterthur* : Prof. P. Ostertag. — *Zurich* : A. Walther, S. Bertschmann, M. ten Bosch, R. Dubs, F. Gugler, A. Hässig, C. Jegher, H. Lier, M. P. Misslin, F. Mousson, H. von Muralt, H. Oetiker, H. Peter, W. Sattler.

Excusée : la Section de *Thurgovie*.

Sont présents en outre : M. le Prof. Dr Rohn, comme président de la commission des normes pour le bois. M. F. Widmer, architecte, comme président de la commission des normes de construction. M. P. Ulrich, comme président de la commission de la Maison bourgeoise en Suisse.

Présidence : Prof. C. Andrae. Le procès-verbal est tenu par M. Zschokke, ing., secrétaire.

Le président ouvre la séance à 14 h. 40, et, après salutations à l'assemblée, passe à l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de l'assemblée des Délégués du 5 décembre 1925 à Aarau.

Il est accepté avec remerciements.

(A suivre.)



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon : Selnau 23.75 — Telegramme : INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

- 1189a. *Ingenieur* mit Erfahrungen auf dem Dampfturbinen-Gebiet, zur Ausarbeitung von Offerten auf Turbo-Aggregate und einschlägige Korrespondenz. Deutsch, Französisch, Englisch. Kt. Zürich.
- 1191a. *Konstrukteur* für Kleinkompressoren und Vakuumpumpen mit guter Praxis in diesen Gebieten. Kt. Zürich.
- 1195a. Selbständiger, erfahrener *Betriebsleiter* für Seifenfabrik A. G. in der Nordschweiz. Nur Herren mit langjährigen Erfahrungen in der *Seifenchemie*.
1205. *Technisches Uebersetzungsbureau* (Spezialbranche), seit 10 Jahren bestehend, günstig abzugeben. Zürich.
1207. *Maschinen-Ingenieur* oder *-Techniker* als Vertreter von Staubsauger-Firma gesucht, zum Besuch der Privatkundschaft. Schweiz.
1209. *Ingenieur* oder *Maschinen-Techniker* mit Erfahrungen im Fabrikbetrieb als Assistent für betriebswirtschaftliche Organisationsarbeiten. Deutsche Schweiz.
1211. *Elektro-Ingenieur* oder *Elektrotechniker* mit mehrjährigen Erfahrungen in Berechnung und Konstruktion von Klein-Transformatoren, für vorübergehende Heimarbeit.
1213. *Ingenieur diplômé*, constructeur de moteurs modernes deux temps pour automobiles. Canton de Neuchâtel.
1215. *Kälte-Ingenieur* mit grosser Erfahrung in Konstruktion von Kältemaschinen. Elsass.
1260. *Innen-Architekt* und Möbelverkäufer. Zürich.
1262. *Dessinateur* pour plans cadastraux et autres travaux soignés. Valais.
1264. Junger, lediger *Techniker* für Bauleitung und Plananfertiigung. Savoyen.
1266. *Bauführer* im Halbtags-Engagement. Zürich.
1268. *Ingenieur* qualifiziert pour reprise d'un bureau d'études béton armé.
1252. *Jüngerer Architekt* oder *Bautechniker* mit einiger Praxis, zur Ausarbeitung von Projekten und Konkurrenzen. Kt. Glarus.
- 1254a. *Employé intéressé ou associé-architecte*, parlant français, pour mars 1927, à Lausanne.
1217. *Techniker* als *Bezirks-Vertreter* zum Vertrieb von Haushaltsapparaten und Ausbau der Verkaufs-Organisation. Zürich.
1219. *Färberei-Chemiker* mit langjährigen Erfahrungen auf dem Gebiet der Seidenbeschwerung im Stück. Rumänien.
1221. *Geschäftsleiter* für *Automobilhaus*, technisch und kaufmännisch gebildet, mit vollständigen Kenntnissen der Fordmodelle. Bedeutendes Haus in Basel.
1223. *Ingenieur de fabrication*, spécialiste expérimenté en automobiles, pour la transformation rationnelle de la fabrication en série. Canton de Neuchâtel.
1225. *Elektro-Ingenieur* mit abgeschlossener Hochschulbildung, für Versuchsmaschinen. Erfahrung in Prüfung von Maschinen, Transformatoren, Isoliermitteln. Basel.
1229. *Maschinen-Ingenieur*, mit dem Patentwesen, namentlich dem amerikanischen, gründlich vertraut, von grosser Maschinenfabrik der deutschen Schweiz.
1233. *Ingenieur* gesucht als Adjunkt der Sektion für Schiessversuche in Thun. Offizier der schweiz. Armee.
1235. *Jüngerer Maschinenzeichner* mit Praxis, wenn möglich in Textilmaschinen. Kt. Bern.
- 1094a. *Tüchtiger Bauführer* oder *Bau-Aufseher* für Tiebauten, resp. Eisenbahnbau. Deutsche Schweiz.
- 1206a. *Bautechniker* oder *Architekt*, künstlerisch befähigt, guter Zeichner. Dringend. Kt. Zürich.
- 1234a. *Geometra diplomata*, con parecchi anni di pratica, disposto assumere rilievi completi di mappa catastrale, in regia o à forfait, a prezzi da convenirsi. Durata minima del lavoro 2 anni.
- 1268a. *Ingenieur* qualifiziert pour la reprise d'un bureau d'études. Béton armé. Paris.
1272. *Innenarchitekt* und Verkäufer. Zürich.
1274. *Jüngerer Architekt* oder *Bautechniker* für Bureau und Bauplatz. Aargau.
1276. *Ingenieur*, gut repräsentierend, 30—35 Jahre, wenn mögl. mit Kenntnissen im modernen Strassenbau, guten franz. Sprachkenntnissen, für Reise in der Schweiz, und Bureau. Schweiz.
1278. *Ingenieur hydraulicien* expérimenté dans l'étude et l'installation de travaux de Génie Civil relatifs aux Centrales hydro-électriques. Débutants s'abstenir. Belgique.
- Non encore pourvus : 1145a, 1187, 1199, 1201, 1203, 1248, 1256, 1258.